

Réunion du Comité du 21 Décembre 2022

Le Comité Syndical d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT VAURY le 21 Décembre 2022 à 15h30, sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

**1<sup>ère</sup> convocation** : 06 Décembre 2022

Comité Syndical du 13 Décembre 2022 : absence de quorum

**2<sup>ème</sup> convocation** : 15 Décembre 2022

**Présents** : BERSET Pierre ; BEUZE Daniel ; BLED Nicole ; BOQUET Jacques-André ; CARENTON Daniel ; CHAPUT Jean-Paul ; CHASSAGNE Bertrand ; CHASSAGNE David ; CHAVANT Philippe ; COURATIER Josiane ; DARDAILLON Bruno ; DE GRAEVE Gérard ; DEBROSSE Guy ; DUMAS Daniel ; DUPEUX Viviane ; DUQUEROIX sylvain ; GASNET Gérard ; GASPARD Isabelle ; GENEVOIS Jean-François ; GERBER Jean-Marc ; GUILLOT Frédéric ; MILLOT Catherine ; MONDON Thierry ; MOUTAUD Dominique ; PETITJEAN Daniel ; PINLOCHE Isabelle ; PLANCOULAIN Patrick ; POTHEAU Christian ; RIOT Philippe ; ROGET Valérie ; ROUGEOT Patrick ; ROUSSEAU Christian ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIRMONT Fabien.

**Excusés** : JANNOT Florence ; NIQUET Jean-Marc ; SIMON Sophie ; VAN DRIEL Arie.

**Suppléants** : AUGER Pierre ; BRUNATI Gilles ; CAUDRON Patrick ; DAUDON Moïse ; DELANNOY Pascal ; JEANROT Frédéric ; PASCAUD Pierre ; RANJON Nathalie.

**Secrétaire de séance** : Monsieur AUGER Pierre

SIMON Sophie (ST GOUSSAUD) donne pouvoir à MONDON Thierry  
VELGHE Jacques (AGGLO) donne pouvoir à ROUGEOT Patrick  
BARBAIRE J-Luc (ST VAURY) donne pouvoir à PLANCOULAIN Patrick  
PICQUENOT Quentin (Le GRAND BOURG) donne pouvoir à DUQUEROIX Sylvain  
GLENISSON M-Claude (CCPD) donne pouvoir à AUDONNET J-Louis

**DELIBERATION n°2022-02-044**

**Collège** : eau et assainissement

	Physique	Voix
Membres	20	50
Présents	6	16
Pouvoirs	2	4
Votants	8	20

**Code nomenclature** : 7.10 – Divers

**Objet : Tarifs Eau potable 2023**

Monsieur Le Président indique que compte tenu du budget qui reste très tendu et il est impératif de faire évoluer les tarifs, avec donc :

- Une faible hausse sur la 1<sup>ère</sup> tranche
- Une hausse plus forte sur la 2<sup>ème</sup>

Tranche	2023	variation
Part fixe	80.00 €	+2,6 %
0-1000 m3	1.66€/m3	+1,8 %
>1000 m3	1.64€/m3	+5,8 %

Perspective : tarif unique pour les m<sup>3</sup> d'eau consommés en 2024

Par ailleurs il est proposé de répercuter directement sur les factures usagers la participation Agence de l'Eau au titre de la « Préservation des ressources en eau » payée par Evolis 23 sur les factures d'achat d'eau potable et brute émises par la SAUR (0.039 €/m<sup>3</sup> en 2022).

Evolution des tarifs des prestations en AEP pour s'aligner sur celles du SPANC :

- Changement de compteur gelé : 95 €
- Enlèvement de compteur : 95 €
- Déplacement pour problème sur un réseau privé : 95 €
- Réouverture de branchement : 95 €

➤ Frais de mutation d'abonnement pour le nouvel abonné ou fermeture définitive : 35 €

**BO CR**

Après délibération, le Comité Syndical décide, pour 19 voix pour et 1 voix contre :

- D'approuver ces tarifs eau potable pour 2023 ;
- D'approuver la répercussion directement sur les factures aux usagers de la part Agence de l'eau au titre de la préservation de la ressource en eau.

PUBLICATION **23 DEC. 2022**

A NOTH,  
Le Président  
Patrick Rougeot

